



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS DE MAI 2020

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza

En date du 7 mai 2020, vers le soir, sur les collines Gitanda et centre-ville Bubanza, commune et province Bubanza, Jonas Ndaruseheye, responsable collinaire du parti CNL, sur la colline Gitanda, zone Muramba, commune et province Bubanza et Philémon Nsengiyumva, responsable collinaire du parti CNL sur la colline Karinzi, zone Muramba, ont été arrêtés par des policiers du poste de police de Bubanza accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Philémon Nsengiyumva a été arrêté par un policier au moment où il arrivait à Kidahwe, au centre-ville de Bubanza en provenance de la campagne du parti CNL organisée en commune Mpanda, province Bubanza. Selon les mêmes sources, Jonas Ndaruseheye a été arrêté lorsqu'il était à la permanence collinaire de Gitanda. Ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de Bubanza.

Neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 9 mai 2020, vers 20 heures, sur la colline Kibuye, zone Bugina, commune Kiremba, province Ngozi, Nestor Ndayizeye, Sylvestre Nyabenda, Daniel Ntunzwenayo, Joseph Manirakiza, Salvator Ndayishimiye, oscar Niyonzima, Richard Twizerimana, Samuel Niyongabo et sylvestre Ndereyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par un groupe d'environ 300 Imbonerakure de différentes collines de cette commune munis des machettes, des lances, des flèches et des gourdins dirigés par le prénommé Georges, chef des Imbonerakure dans cette commune, originaires des différentes collines de cette commune accompagnés par une vingtaine de policiers, puis conduits à la prison de Ngozi. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'atteinte à la sécurité publique et ces Imbonerakure étaient en possession d'un sac de chanvre arguant qu'ils l'avaient saisi chez ces membres du parti CNL sans préciser le ménage. Selon les mêmes sources, ils les ont emmenés vers 22 heures au cachot de la PJ de Ngozi, puis elles ont été mises à la prison de Ngozi, vers 2 heures du matin.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 10 mai 2020, vers 2 heures du matin, sur les collines Mubira et Rimiro, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, Jacques Nahayo, Adrien Ndikuryayo, Jean Marie Nkurikiye, Leonidas Kangoye, Moussa Misigaro, Jonathan Nibirantije, Antoine Mbonibaruta et Ferdinand Kazungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits au cachot de la commune Ruhororo par des Imbonerakure de ces collines. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir perturbé l'ordre public.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 5 mai 2020, vers 10 heures, sur la colline Kagozi, zone et commune Mwumba, province Ngozi, Vincent Miburo, Révérien Hosiriho, Désiré Irankunda et Donatien Nkurunziza ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Mwumba par le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale en date du 4 mai 2020 et de troubler l'ordre public en date du 5 mai 2020. Selon les mêmes sources, un Imbonerakure, représentant collinaire du parti CNDD-FDD s'est introduit dans le domicile de Vincent et l'a accusé d'avoir tenu des réunions illégales puis a tenté de l'arrêter quand Vincent a résisté blessant cet Imbonerakure. Ce dernier est parti pour appeler ses collègues qui sont intervenus en masse et Vincent a eu un soutien des voisins, puis des affrontements ont éclatés, ce qui a inquiété d'autres membres du CNDD-FDD qui ont appelé le commissaire communal de police.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 9 mai 2020, vers 11 heures, au centre de la colline Jani, zone Bwasare, commune Gasorwe, province Muyinga, le prénommé Alexandre, enseignant à l'ECOFO Jani, a été arrêté par un Imbonerakure appelé Mafilets accompagné d'un policier et conduit au cachot du poste de police de la commune Gasorwe, puis transféré au cachot de la police à Muyinga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'utiliser dans la propagande une carte sur laquelle la case du parti CNDD-FDD a été arrachée.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 5 mai 2020, vers 13 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Moïse, membre du parti CNL, originaire de la province Bujumbura rural qui était chargé de la sonorisation dans la campagne électorale dudit parti a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Buhiga par le surnommé Nono, responsable provinciale du SNR, puis transféré en date du 6 mai 2020 au commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir lancé des commérages aux militants du parti CNDD-FDD au centre de Buhiga lors de son passage.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

Dans la matinée du 6 mai 2020, sur la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Sindyigaya surnommé Bokiro, responsable du parti CNL sur cette colline, a été arrêté par des Imbonerakure Bigirimana, Sakubu et le prénommé Veromo

accompagnés par des policiers accusé de détention illégale d'armes et détenu au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après qu'un petit sac contenant 7 grenades ait été trouvé sur le toit de sa maison, lors d'une fouille perquisition opérée par ces Imbonerakure et policiers. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure avaient été vus en possession d'un petit sac par les habitants de cette localité la nuit du 5 mai 2020.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 5 mai 2020, vers 17 heures, sur la RN7, Cathy Kezimana, âgée de 43 ans, candidate du parti CNL aux élections législatives en province Bujumbura rural, a été arrêtée par le commissaire provincial de police en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Cathy Kezimana, rentré en Mairie de Bujumbura après une campagne électorale tenue à Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, elle a été interrogée au parquet de Bujumbura avant d'être conduite à la prison centrale de Mpimba, le même jour. Elle a été accusée d'incitation à l'insurrection et d'avoir insulté Diomède Ndabahinyuye, administrateur de la commune Mugongo-Manga.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

En dates du 6 et du 7 mai 2020, sur la colline Mugutu, zone Gitaba, commune et province Makamba, Paul Minani, Léonidas Nahumuremyi, Léonidas Nyandwi, Zébéde Nitereka, Ndayishimiye et Fidèle alias Kibada, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers après avoir résisté à des attaques des Imbonerakure perpétrées à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces dernières ont été commanditées par Prospère Nduwamahoro, chef de zone Gitaba en collaboration avec les jeunes Imbonerakure. Ces membres du CNL ont été conduits au cachot du commissariat communal de Makamba.

Trois personnes arrêtées en commune Rango, province Kayanza

En date du 4 mai 2020, au site Gikomero, commune Rango, province Kayanza, Rémy Kwizera, Anicet Nshimirimana et Lazar Ndayisaba ont été arrêtés par le commissaire de la police en cette même province et conduits au cachot du commissariat de la police à Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir arrêté un groupe d'Imbonerakure en patrouille dans la nuit du 3 mai 2020 dans ce site.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rutana

En date du 4 mai 2020, sur la colline Gifunzo, zone Rutana, commune et province Rutana, Jean Bosco Nizigiyimana, enseignant à l'ETS Kiryama et membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police de Rutana pour avoir déchiré la photo des candidats du parti CNDD FDD et de l'UPRONA se trouvant sur le bulletin de vote au moment où il enseignait le programme de son parti. Selon des sources sur place, en date du 7 mai 2020, il a comparu devant le TGI Rutana dans un dossier de flagrance et a demandé au siège d'attendre son avocat. Selon les mêmes sources, il a été condamné à une peine d'emprisonnement de 6 mois et d'une amende de 800 000 fbu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 8 mai 2020, sur la colline et commune Giharo, province Rutana, un prénommé Jacques, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une maison d'un Imbonerakure prénommé Alexis connu sous le sobriquet de Kajagari. Selon les mêmes sources, Jacques est le frère de Denise Bahendubona, administrateur de la commune Giharo et recevait des menaces de sa part lui intimant l'ordre de quitter le parti CNL sous peine d'en subir les conséquences.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

En date du 9 mai 2020, vers 13 heures, au Lycée communal de Bugendana, commune Bugendana, province Gitega, Pierre Claver Ruvugusi, responsable du parti CNL à Bugendana et Mutaho, Ezéchiel Bitariho, chargé de l'information au parti CNL à Bugendana et Mutaho, Bonaventure Ndikumana candidat député de la province de Gitega et Clément Nzeyimana, ont été arrêtés par le Commissaire communal de police et le président de la CECI Bugendana sur l'ordre du député Lazare Mvuyekure et Béatrice Bukuru, administrateur de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir sur eux la photo de Rwaswa et des logos du parti CNL. Selon les mêmes sources, le commissaire communal et le président de la CECI à Bugendana les ont remis au commissaire provincial qui par après les a conduits au cachot du commissariat provincial.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 4 mai 2020, au quartier Yoba, commune et province Gitega, Jérôme Mpfayokurera, Ismaël Niyokwizigirwa, Gilbert Ndinzemushi, Arafat Smith Uwimana, Egide Bizimana et Emmanuel Sinzinkayo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Valentin Nahimana, administrateur communal de Gitega accompagnés par des policiers et ont été détenus au commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées par des Imbonerakure d'avoir empêché les gens de prendre les nouvelles cartes d'électeurs.

Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega

En date du 4 mai 2020, sur la colline Kibimba, commune Giheta, province Gitega, Samson Gahungu, gestionnaire de l'hôpital Kibimba, a été arrêté par Alexis Manirakiza, administrateur communal de Giheta l'accusant d'avoir déchiré la photo d'Evariste Ndayishimye qui était affichée sur le kiosque de l'hôpital. Selon des sources sur place, la victime s'est expliquée en disant qu'elle ne l'a pas déchirée mais qu'elle l'avait enlevée car elle était affichée dans un établissement public. Selon les mêmes sources, la photo a été remise intacte au boutiquier d'à côté.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée du 4 mai 2020, au chef-lieu de la commune Ntega, commune Ntega, province Kirundo, deux membres du parti CNL, Juvénal Sinibagiye et Juvénal Ntatinurugamba de la colline Ntega ont été arrêtés par Lieutenant-Colonel Singirankabo, commandant du camp Mutwenzi. Selon des sources sur place, vers 19 heures, Déo Ndayizeye aussi membre du parti CNL a été arrêté au bar Ntega par le commissaire provincial de la police et le commandant du camp Mutwenzi. Selon les mêmes sources, ces militants membres du bureau communal ont été

accusés d'avoir pris part aux affrontements entre les membres du parti CNL et du parti CNDD-FDD.

Trente membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée, du 5 mai 2020, sur les collines Rukore et Ntega, commune Ntega, province Kirundo, vingt-six membres du parti CNL ont été arrêtés par Philippe Ngabonziza alias Murovyi, administrateur de la commune Ntega et détenus au cachot du commissariat de Ntega, commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, douze parmi eux ont été conduits par l'administrateur communal à bord de son véhicule et détenus au cachot du parquet Kirundo.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 15 mai 2020, sur la colline 12^{ème} transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Niyonzima, membre du parti CNL a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya par le prénommé Richard, chef de ladite colline et membre du parti CNDD- FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par ce chef collinaire de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD malgré plusieurs sollicitations de ce dernier.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2020 indique qu'en date du 10 mai 2020, sur les collines Tara et Karambi, zone Ruvumvu, commune Songa, province Bururi, les prénommés Dieudonné et Pérès, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers sous les ordres des militants du parti CNDD-FDD en campagne électorale dans cette localité. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées d'avoir refusé de mettre les drapeaux du Parti CNDD-FDD sur leurs motos. Selon les mêmes sources, les victimes ont été mises au cachot du poste de police de Songa mais Dieudonné s'est évadé le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 11 mai 2020, vers minuit, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Kigingi, membre et mandataire du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure dont Fils Hakizimana, Prosper Kwizera et Innocent Tuyishime accompagnés par Etienne Barutwanayo, responsable collinaire du parti CNDD-FDD et élu collinaire sur ladite colline, sur l'ordre de Léonidas Nibigira, chef de zone Rukaramu. Selon des sources sur place, le chef de zone Rukaramu a intimé l'ordre aux Imbonerakure des collines Kinyinya I, II et III d'aller renforcer les Imbonerakure de Kigwati I et II pour arrêter des membres influents du parti CNL sur les deux collines. Selon les mêmes sources, Samson Kigingi a été conduit à la position militaire de Kigwati II se trouvant au quartier France puis a été transféré au cachot de la brigade Gatumba en date du 12 mai 2020, par un policier envoyé par ce chef de zone et utilisant la moto de ce dernier.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Songa, province Bururi

En date du 11 mai 2020, au centre de la commune Songa, province Bururi Jean de Dieu Nkeshimana alias Matwi, membre du parti CNDD-FDD et président de la CECI en commune Songa, a été arrêté par des policiers sur mandat du Procureur de la République en province Bururi et conduit à la prison de Bururi. Selon des sources sur place, il est accusé par le Procureur d'être corrompu par les candidats aux postes des membres des bureaux de vote. Selon les mêmes sources,

le Gouverneur de Bururi Frédéric Niyonzima et le prénommé Aster, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD le reprochent d'avoir refusé leur ordre d'insérer illégalement quelques noms des membres du parti CNDD-FDD sur la liste des membres des bureaux de vote.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi

Dans la nuit du 13 mai 2020, vers 21 heures, sur la colline Kigina, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, 4 membres du parti CNL dont Charles Nduwayezu, chef de cette colline ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune par des Imbonerakure et des policiers conduits par l'administrateur communal Emmanuel Ntaconsanze. Selon des sources sur place, c'était une attaque visant les candidats et les mandataires du parti CNL de la localité. Selon les mêmes sources, les victimes ont essayé de se solidariser et de résister puis un policier les a dispersés en tirant en l'air et ils ont décidé de fuir leur localité. Quinze parmi eux sont allés se plaindre chez le Gouverneur de la province Ngozi en date du 15 mai 2020 mais ils ont été reçus par son conseiller qui leur a dit d'aller préparer une plainte écrite à déposer chez le Gouverneur et copier à la police.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Giheta, province Gitega

En date du 13 mai 2020, sur la colline Rubarasi, commune Giheta, province Gitega, Josias Irankunda et Ferdinand Nkeshimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Jean Sibomana, responsable collinaire des Imbonerakure à Rubarasi et Josias Niyokindi, chef de zone Kiriba de la même commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir dit que le CNDD-FDD utilisera les armes s'il perd aux élections de 2020. Les deux personnes ont été détenues au cachot de la PJ à Gitega.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga

En date du 11 mai 2020, au bureau du Procureur de la République situé au centre urbain de Muyinga, le prénommé Bonaventure, résidant sur la colline Kinyota de la commune et province Muyinga, enseignant au Lycée communal de Muyinga, membre du parti CNL, a été arrêté et mis au cachot de la PJ par le Procureur Innocent Uwitonze. Selon des sources sur place, la victime avait répondu à une convocation verbale dudit procureur et à son arrivée, il l'a accusée d'avoir fait la propagande du parti CNL dans le milieu scolaire sans lui préciser les dates ni lui montrer les preuves.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muyinga

En date 11 mai 2020, vers 15 heures, sur la colline Cibari, commune et province Muyinga, 4 hommes et 4 femmes, tous membres du parti CNL dont Prosper Ndayisenga, représentant communal dudit parti et la représentante des femmes au niveau communal, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Muyinga par des Imbonerakure et des policiers sous les ordres du secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les victimes rentraient d'une propagande électorale de leur parti qui s'était déroulée sur les collines de la commune Muyinga et elles ont été accusées de perturber l'ordre public alors que c'était la période de campagne électorale.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2020 indique qu'en date du 10 mai 2020, sur la colline Kirama, commune et province Muramvya, Léonard Nzisabira âgé de 30 ans,

Côme Nitunga, âgé de 38 ans, enseignant et Malachie Shemezimana, âgé de 30 ans, tous originaire de la colline Kirama et membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par le prénommé Stany et le représentant du parti CNDD-FDD à Kirama. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de faire propagande du parti CNL en dehors des heures fixées par la CENI qui est de 6 heures à 18 heures. Selon les mêmes sources, Léonard a été arrêté à 14 heures, Malachie a été arrêté à 13 heures alors qu'il revenait d'une réunion du parti CNL et Côme a été arrêté à 15 heures dans un cabaret. Ils ont été acheminés à la position de police située à Bugarama où ils sont arrivés vers 18 heures et y ont passé la nuit. Ensuite, le lendemain, ils ont été conduits au commissariat provincial de police de Muramvya et le 12 mai 2020, ils ont été acheminés à la prison de Muramvya.

Dix-sept membres du parti CNL et deux mineurs arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2020 indique qu'en date du 15 mai 2020, vers 16 heures, sur la colline Rubira, commune Mpanda, province Bubanza, Favorable Nihimbarwe, Sylvestre Bivugire, Vincent Cimpaye, Emmanuel Nzopfabarushe, Félix Ndayishimiye, Sylvestre Ndiwenumuryango, Léonidas Baragasika, Vincent Nicitegetse, Elvis Haragakiza, Steve Ndayishimiye, Aimable Ciza, Pascal Misuguru, Therenice Barakamfitye, Steven Nduwimana, Ernest Nzoyisaba, Samuel Ndayikengurukiye, Ezéchiel Irankunda, tous membres du parti CNL ainsi que Chadrack Manirambona, âgée de 17 ans et Claude Nkeshimana de même âge, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure et détenus au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza. Selon des sources sur place, des membres de la milice Imbonerakure et des membres du parti CNL se sont affrontés lorsque ces derniers rentraient de la campagne électorale, organisée dans cette localité et faisant, des deux côtés, 5 personnes grièvement blessées dont Séverin Bukuru, Ramazani Nkurunziza et Léonard Nsabimana, chef de colline Rubira, membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, en date du 16 mai 2020, vers le soir, ces détenus ont été transférés à la prison de Bubanza. En date du 18 mai 2020, dans un jugement ayant eu lieu de 13 heures à 18 heures, Favorable Nihimbarwe, Sylvestre Bivugire, Vincent Cimpaye, Emmanuel Nzopfabarushe et Félix Ndayishimiye, tous membres du parti CNL, ont été accusés de CBV et de vol par le TGI Bubanza qui les a condamnés à 6 mois de servitude pénale et à payer 50 000 fbu d' amende par chacun et 970 000 fbu de réparation dont 770 000 fbu à Léonard Nsabimana, chef de colline Rubira et 100 000 fbu à Séverin Bukuru ainsi qu'à Ramazani Nkurunziza, chacun. Douze autres membres dudit parti et 2 mineurs ont été acquittés.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 20 mai 2020, vers 18 heures, sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke, Edouard Ntawuzahihera alias Posoro, enseignant, résidant et originaire de la colline Munyika II et responsable provincial des jeunes du parti CNL, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, Edouard veillait le transport vers la CECI des urnes contenant des bulletins de vote afin d'empêcher des fraudes des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Edouard a été conduit au cachot de police de la brigade Cibitoke et a été relaxé en date du 21 mai 2020.

Quinze membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la matinée du 20 mai 2020, aux centres de vote de l'ECOFO Mushasha I et de l'Eglise Emmanuel de Gatumba, sur les collines Mushasha I et Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, François Bigirimana, Alliance Manirakiza, Issa Rukundo, Ferdinand Nikobiri, Aboubacar Bizimungu, Jean Berchmans Ndayisenga, Jean Berchmans Niyongabo, Richard Hakizimana, Festus Mugisha, Usuel Harerimana, Jean Claude Minani, Mireille Irankunda, Hassan Minani, Paul Havyarimana et Yussuf Mateso, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, les mobiles politiques étaient à la base de leur arrestation car ils étaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de brigade de Gatumba le même jour par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 20 mai 2020, au bureau de vote n°5, centre de vote de l'ECOFO Rukaramu I, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Obède Niyongabo, mandataire du parti CNL a été arrêté par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Obède venait de surprendre Ripo Kibezi, membre du parti CNDD-FDD, en possession de 7 bulletins de vote qu'il voulait mettre dans l'urne. Selon les mêmes sources, Kibezi n'a pas été inquiété tandis que Obède a été conduit au cachot de brigade de Gatumba par ce commissaire.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la matinée du 20 mai 2020, sur la colline et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Benjamin Niyonzima et le prénommé Raphaël, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés lorsqu'ils se rendaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de brigade de Gatumba par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 20 mai 2020, sur la colline Muyebe, commune Musigati, province Bubanza, Philippe Nsanzerugeze, responsable du parti CNL en zone Muyebe, Gervais Ntiharirizwa, Simon Nahimana et Museveni Nzomukunda, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure lorsqu'ils se rendaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon des sources sur place, ils ont été conduits par des policiers au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de faire la campagne électorale le jour du scrutin. Après avoir manqué des témoins dans un jugement en flagrance en date du 21 mai 2020, qui a débuté vers 13 heures pour se clôturer vers 16 heures, ces quatre membres du parti CNL ont été acquittés par le TGI Bubanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 20 mai 2020, sur la colline Rugenge, commune Mpanda, province Bubanza, Augustin Hatungimana, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon des sources sur place, Augustin a été accusé

de perturber les élections. Après 2 heures au cachot du commissariat, il a été transféré à la prison de Bubanza. Selon les mêmes sources, en date du 21 mai 2020, dans un jugement en flagrance ayant eu lieu de 13 heures à 16 heures, Augustin Hatungimana a été condamné à 6 mois de servitude pénale pour avoir perturbé les élections.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Vyanda, province Bururi

En date du 21 mai 2020, sur la colline Mubuga, commune Vyanda, province Bururi, Arakaza Thierry, commerçant, mandataire du parti CNL, a été arrêté par Frédéric Niyonzima, Gouverneur de la province Bururi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir participé aux propagandes du parti CNL alors que les membres du parti CNDD FDD croyaient qu'il était membre de leur parti. Selon les mêmes sources, il a été conduit au cachot de police au chef-lieu de la province Bururi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 20 mai 2020, au centre de vote Kigutu, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, Gordien Nduwimana, membre du parti CNL et candidat aux conseillers communaux, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, Il a été accusé d'attroupement devant les bureaux de vote et a été conduit au parquet de Mwaro pour y subir un interrogatoire.

Un mobilisateur de la coalition Kira Burundi arrêté en commune Kayokwe province Mwaro

En date du 20 mai 2020, vers 10 heures du matin, André Sindayihebura, mobilisateur de la coalition Kira Burundi, a été arrêté par des policiers, à l'ECOFO Kigutu et conduit à la PJ pour interrogatoire. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir émis beaucoup d'appels téléphoniques et des messages téléphoniques. Après interrogatoire, il a été relaxé. Il était en train de vérifier si les mandataires de de la coalition Kira Burundi ont répondu présent aux bureaux de vote.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

En date du 20 mai 2020, au centre de vote du Lycée communal de Kiremba, commune et province Bururi, six mandataires du parti CNL dont les prénommés Jean Marie, enseignant ; Jean Marie, sans emploi ; Bosco ; Émile et Nephtali ont été arrêtés. Les membres du centre de vote ont fini de montrer des caisses vides aux électeurs qui étaient dans la classe où devaient se dérouler les élections et ont ordonné à tous les votants de sortir un moment pour que ces membres dudit centre puissent voter étant seuls dans la classe. Les mandataires ont refusé cela et il y a eu dispute pour que ces mandataires puissent vote sans toutefois chasser les votant à l'extérieur car ils avaient l'intention de mettre dans les caisses les bulletins de fraudes. La police a arrêté ces mandataires du parti CNL et les a conduits au cachot de la commune Bururi où ils ont été relâchés une heure après.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

En date du 20 mai 2020, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Donatien, agent de la COOPEC au service crédit a été arrêté par le commissaire PJ accompagné du chef du SNR à Kayanza. Selon des sources sur place, il était accusé de tenir une réunion avec deux personnes qui étaient avec lui.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kiganda, province Muramvya

Dans la nuit du 20 mai 2020, sur la colline Burenza, commune Kiganda, province Muramvya, Léonard Sindyigaya, Pierre Ndayiragije, Fiacre Gateretse et Jean Paul Sabiyumva, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure accompagnés du commissaire communal. Selon des sources sur place, ils ont été conduits par le commissaire provincial de police, Abdoul Ndimurukundo à la Brigade de Muramvya. Selon les mêmes sources, le lendemain, ils ont été transférés à la prison de Muramvya et ils ont été accusés d'avoir tendu une embuscade aux personnes qui acheminaient des bulletins de votes du centre de Burenza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

En date du 20 mai 2020, sur la colline, commune et province Muramvya, Juvénal, Enseignant à l'ECOFO Busimba, membre du parti CNL, a été arrêté à l'ECOFO Muramvya III par des policiers qui l'ont conduit directement à la brigade Muramvya pour l'interrogatoire avant de le transférer le même jour à la prison de Muramvya. Selon des sources sur place, il a été accusé par un membre du bureau de vote de sensibiliser les gens dans les rangs à voter pour le parti CNL.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

En date du 20 mai 2020, Réverien Nduwimana, Sylvestre Mpayimana, tous les deux de la colline Rabiro, commune et province Makamba et Alexis Nyandwi de la colline Ruvuga, commune Mabanda, même province, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, les deux premiers étaient accusés par le parquet de Makamba d'avoir utilisé des documents électoraux frauduleux tandis que le troisième a été accusé par le parquet d'avoir porté le jour du scrutin une veste portant le numéro 23 considéré par le parquet comme insigne du parti CNL. Selon les mêmes sources, en date du 22 mai 2020, dans un jugement en flagrance, Réverien Nduwimana et Sylvestre Mpayimana ont écopé d'une peine de 6 mois de prison ferme et une amende de 30 000 bu tandis que Alexis Nyandwi a été condamné à une amende de 100 000 fbu.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Gatara, province Kayanza

En date du 21 mai 2020, en commune Gatara, province Kayanza, sept membres du parti CNL ont été arrêtés alors qu'ils revenaient de la messe. Selon des sources sur place, il s'agit de Sabin Nsabimana, Vianey, Gordien de la zone Mbirizi qui ont été détenus au commissariat provincial de police de Kayanza et Alexis Kwizera, Sylvestre ainsi que Diomède de la colline Kabungo qui ont été détenus au cachot de police de la commune Gatara. Selon les mêmes sources, tous ces membres étaient accusés de diffuser de faux résultats.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Ngozi

En date du 23 mai 2020, au centre-ville de Ngozi, Issa Bizimana, membre et mandataire politique du parti CNL en commune Butihinda de la province Musinga, a été arrêté par des policiers accompagnés des Imbonerakure de la ville de Ngozi et détenu au cachot de la PJ Ngozi. Selon des sources sur place, la victime transportait des copies des PV des élections des bureaux de vote de sa commune vers la permanence nationale.

Trois membres du parti CNL arrêtés en communes Giharo et Musongati, province Rutana

En date du 20 mai 2020, au bureau de vote de la colline Ngomante, sur la même colline, zone Gakungu, commune Giharo, province Rutana, Sadock Bigirimana et Eric Nshimirimana, membres du parti CNL de ladite colline ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du poste de police de Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'enseigner comment voter sur les rangées. Selon les mêmes sources, Samuel Nahimana, membre du parti CNL, a été aussi arrêté par des policiers sur le bureau de vote de la colline Rugunga, zone et commune Musongati et il a été conduit au cachot de poste de police de Musongati. Il a été également accusé d'enseigner comment voter sur les rangées. Le même jour, tous ces trois membres du parti CNL ont été transférés au cachot du parquet de Rutana. En date du 22 mai 2020, ces trois membres dudit parti ont été jugés en flagrance audit parquet par le TGI de Rutana qui les a condamnés de payer une amende de 100 000 fbu chacun ou une peine d'emprisonnement de 6 mois.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Ruyigi

En date du 20 mai 2020, vers 20 heures, au centre de Rusengo, commune et province Ruyigi, Dieudonné Irambona, représentant du parti CNL dans cette commune, Françoise et Elie Nibizi alias Gisoro, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par De corps de police accompagné du procureur de Ruyigi. Selon des sources sur place, ils ont été immédiatement conduits au cachot de police de Ruyigi où ils ont été libérés vers 23 heures par le procureur après les avoir interrogés.